



Groupe scolaire Maurice
GENEST
25 rue Victor Basch
63200 RIOM
Tel : 04/73/38/04/11
@ : ecole-elem.m-genest.riom.63@ac-clermont.fr

Compte rendu du troisième conseil d'école du jeudi 23 juin 2022

Présents :

Représentants de parents : Mmes CAUTIER, FRIGOLA-MONDRIA, CALVEZ, FLEURY, COUDIGNAT, WOJAK, THAMMA et M. BENVENISTE

Mairie : Mr VERMOREL, adjoint aux affaires scolaires, Mme CHAMPEL, conseillère municipale et Mme ECHAUBARD

Enseignants : Mmes NALLET, BAUFOND, MONNET, GONZALEZ, DAMON, BARNOLA, CORBELIN, ROSSIGNOL, SALANON, CENCERRADO, INACIO, POUMEROL, BEAU, PRIOLET, MIRET, MARC, CHEVILLOT et Mr DEBARD

ATSEM : Mme PARRET

Excusés : Mme SANCIER, IEN Riom Limagne, M. RAVENEAU, Mmes VLUGGENS, HEBERT et HOURLIER parents d'élèves

1. Présentation du conseil d'enfants par les délégués des élèves

Axel et Pola ont été choisis comme représentants des élèves au conseil d'école. Ils ont expliqué leur rôle de délégué d'élèves.

Le conseil d'école des enfants est un moment privilégié durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école, en faisant des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié pour l'aménagement de l'école, les conflits dans la cour de récréation, un projet particulier d'action, etc. C'est un lieu de propositions et d'écoute, de négociations, de prise de décisions et de régulation.

Les enfants (de la GS au CM2) :

- réfléchissent, au sein de la classe, à des questions, problèmes... qui vont venir alimenter l'ordre du jour du prochain conseil d'école des enfants.
- présentent le projet de leur classe, par l'intermédiaire de leurs délégués, et en discutent avec les autres enfants et avec les adultes lors du conseil.
- mettent en place et font respecter les décisions prises lors du conseil.

Lors des conseils, ils ont travaillé sur différentes thématiques :

- *le journal de l'école* : cette année, les élèves ont souhaité mettre des photos, des articles de toute l'école.
- *La vie dans l'école* : les temps scolaires, les temps de cantine. Sur ce temps de cantine, a été demandé des glaces, plus de yaourts natures ainsi que des frites. Les élèves ont eu satisfaction, hormis pour les frites (pas de friteuse sur place pour les servir chaudes et croustillantes).

Les représentants de la Mairie proposent une visite de la cuisine centrale.

- *Le développement durable* : les élèves demandent différentes poubelles afin de faire le tri dans la cour. De plus, la semaine consacrée au vélo a eu un franc succès, les familles ont participé activement. Ce projet a donné naissance à de nouvelles initiatives quant à l'utilisation du vélo ou de la marche.

La directrice transmet chaque compte-rendu en Mairie.

Cette année, les enseignants ont demandé le renouvellement de la labellisation E3D.

(Travail autour des éco-gestes, Tri des déchets, Points de collecte, travail autour du gaspillage alimentaire, semaine de la marche et du vélo...)

Le label E3D permet d'associer toutes les parties prenantes de l'école (enseignants, élèves, parents d'élèves, Mairie, service périscolaire) et les partenaires engagés dans la démarche (Associations).



On distingue trois niveaux de labellisation E3D :

- Niveau 1 : l'engagement (quelques classes)
- Niveau 2 : l'approfondissement (école, périscolaire, association...)
- Niveau 3 : le déploiement

Nous avons de nouveau obtenu le label académique E3D de niveau 2.

2. Calendriers 2021-2022 et 2022-2023

Attention rappel du calendrier 2021-2022, les vacances d'été débutent le jeudi 7 juillet 2022 après la classe.

Année 2022-2023 :

Une rentrée décalée sera organisée pour les PS sur 2 jours.

Nous ne savons pas quel sera le protocole sanitaire à la rentrée et donc comment la rentrée des classes s'organisera pour les autres classes.

Une communication par mail se mettra en place au niveau de l'administratif en doublon avec une version « papier » au début de l'année.

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Prérentrée des enseignants	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Rentrée scolaire des élèves		Reprise des cours : jeudi 1 ^{er} septembre 2022	
Vacances de la Toussaint		Fin des cours : samedi 22 octobre 2022 Reprise des cours : lundi 7 novembre 2022	
Vacances de Noël		Fin des cours : samedi 17 décembre 2022 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2023	
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 4 février 2023 Reprise des cours : lundi 20 février 2023	Fin des cours : samedi 11 février 2023 Reprise des cours : lundi 27 février 2023	Fin des cours : samedi 18 février 2023 Reprise des cours : lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 8 avril 2023 Reprise des cours : lundi 24 avril 2023	Fin des cours : samedi 15 avril 2023 Reprise des cours : mardi 2 mai 2023	Fin des cours : samedi 22 avril 2023 Reprise des cours : mardi 9 mai 2023
Vacances d'été		Fin des cours : samedi 8 juillet 2023	

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.
Les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023 et le samedi 20 mai 2023.

3. Les effectifs

Les effectifs actuels sont de 345 élèves sur le groupe scolaire. Aujourd'hui, 325 élèves sont inscrits pour la rentrée de septembre : 34 PS, 35 MS et 43 GS, soit 112 élèves en maternelle ; 37 CP, 45 CE1, 47 CE2, 42 CM1 et 42 CM2, soit 213 en élémentaire.

Les classes seront réparties de la manière suivante : 1 PS/MS, 2 PS/GS, 1MS, 1 GS, 2 CP, 4 CE1/CE2, 2 CM1, 2 CM2.

L'inquiétude des parents se fait sentir quant à la répartition pédagogique sur un double niveau. Les enseignants expliquent que cette organisation permet de faire travailler les plus grands avec les plus petits. Cet équilibre favorise également le développement de chaque individu en travaillant sur le tutorat. Les plus grands bénéficient aussi de la présence de l'enseignant pendant que les petits sont à la sieste tous les après-midis.

Les parents sont invités à assister aux différentes réunions de rentrées afin de connaître et comprendre le fonctionnement de ces classes.

4. L'équipe pédagogique :

Il y aura des changements dans l'équipe pédagogique à la rentrée :

- Du côté des enseignants : Mmes BEAU et DAMON changent d'école. Mme CHEVILLOT et un/une autre collègue arrivent.
- Service civique : Mouna RAMDANI termine son contrat le 30 juin.

5. Protocole pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école)

Le programme national pHARe se déploie dans les écoles.

- Cadre réglementaire du programme pHARe (plan de prévention du harcèlement à l'école) :

La loi pour une école de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement (LOI n°2022 du 2 mars 2022- art. 1), droit repris dans l'Article L111-6 du Code de l'éducation : « *Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale* ».

L'école a adhéré à la charte d'engagement dans le programme pHARe. Un protocole d'intervention « école » a été créé pour prévenir, soutenir et accompagner les élèves dans les situations d'intimidation.

- D'autres actions menées dans l'école :

- Formation des adultes (directeurs dès cette année ; enseignants à partir de l'année prochaine) par la circonscription
- 10h d'enseignement pour les élèves élémentaires sur la thématique du climat scolaire (confiance en soi, émotions, harcèlement, vivre ensemble, empathie, prévention des conflits...)
- Actions ponctuelles, projets, participation au concours NAH, information auprès des familles, etc
- Ressources au sein de la circonscription
 - Une équipe ressource : Composée de l'IEN, de psychologues éducation nationale, de maîtres spécialisés, d'une directrice d'école
 - Un espace dédié aux enseignants (ressources et suivi des actions dans l'école) : La plateforme pHARe



6. Point mairie

- Sécurisation de la rue et alentours de l'école :

4 bornes ont été installées : place Malouet ; au début et à la fin de la rue Victor Bash et impasse Malouet
Un deuxième badge pour les bornes est demandé pour l'école.

Le stationnement est interdit dans la rue.

Un passage piéton est demandé sur la place de la fédération afin de sécuriser le passage des élèves sur ce parking.

- **Numérique** : Le renouvellement du matériel informatique élémentaire est programmé sur 3 années (2022, 2023, 2024). Les classes de maternelle seront équipées d'ordinateurs.
- **Travaux self collaboratif** : Les enfants pourront décider de la quantité désirée de nourriture. Le passage avec plateau facilite aussi le calme et amoindrit le bruit car les enfants sont plus actifs et attendent moins. Les dames de cantine sont formées en immersion sur une autre école de Riom et sont ravies de ce changement. Elles considèrent qu'elles seront plus en communication avec les enfants. Les travaux et l'installation du mobilier sont prévus cet été.
- **Piscine** : si réouverture en mars 2023, uniquement bassin de 25 m donc 2 cycles de 8 séances possibles à destination des élèves du cycle3 (qui ont peu bénéficié de la piscine ces 3 dernières années, pénalisés par la crise COVID)

7. Projets et sorties de fin d'année :

- **Les voyages scolaires** : Les voyages scolaires se sont tous très bien passés. Il reste encore la journée au Parc Ecureuil à Chatel Guyon, la sortie au Puy de Dôme pour les CP, la matinée anglaise au collège Michel de L'Hospital.

- **Spectacles** : Les spectacles ont tous présenté des performances diverses. Les parents sont ravis et félicitent les enseignants pour leur implication. Mme Gonzalez interviendra avec sa classe pour la fête de la ville ce dimanche 26 juin.

- **Kermesse** : Les enseignants volontaires seront présents pour accueillir et aider les parents à la tenue des stands.

- **Une visite de l'école** est prévue pour les nouveaux inscrits sur le jeudi 30 juin et vendredi 1^{er} juillet.

Remerciements parents : don de vélo, agrément semaine bleue, pendant spectacle, parents d'élèves quittant école...

Projets 2022/2023 : poursuite du journal scolaire, projet webradio, projet sur le thème de l'eau, projet danse...

8. Point APE

L'association de parents remet un chèque de 1000€ à l'école pour aider au financement des sorties scolaires et nous les en remercions.

Les secrétaires de séance :

V. BARNOLA et C. SALANON

La directrice :

V. BAUFOND